

Absent excusé : François DIAZ.

Désignation d'un secrétaire de séance : Pascale PIECHON.

Approbation du compte-rendu de la séance du 28 juin 2010 :

Compte-rendu approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire nous fait part de la démission du Conseil Municipal par courrier de Germaine MURE dont nous prenons acte à partir de ce jour.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service eau potable exercice 2009 du Syndicat Intercommunal de Distribution d'eau de la Région de Millery-Mornant :

Ce rapport est consultable en Mairie aux heures d'ouverture au public.

10 communes adhèrent au Syndicat. Le service est exploité par affermage par la SDEI jusqu'au 30 novembre 2010.

Nombre d'habitants desservis : 23658 hts.

Rontalon représente 4.55% de ce nombre.

Nombre d'abonnés sur Rontalon : 382.

Qualité de l'eau : les analyses sont toutes conformes (DASS et SDEI).

95 branchements en plomb ont été changés en 2009, il reste 657 branchements à changer.

Plus aucun de branchement plomb sur la commune.

Projet de modification du Plan Local de l'Habitat (PLH) :

Ce plan basé au début sur les années 2006-2020 est réactualisé sur la période 2008-2013 et son échéance est toujours en 2020.

Rontalon est une commune classée en Polarité de niveau 4 au SCOT

Le nombre réactualisé de logement total à produire est de 24 représentant une surface de 1, 1 hectares

Dont 6 logements sociaux répartis comme suit:

1 PLS : logement à loyer intermédiaire

4 PLU : logements à loyers classiques

1 PLAI : logement à loyer très modéré.

Délibération sur l'approbation de la modification du PLH pour 2008-2013 :

Pour à l'unanimité.

Délibération pour approbation du bail avec Monsieur MABILLE, locataire de la maison Bertrand :

Une demande de location nous est parvenue pour l'appartement de la résidence Bertrand, il est nécessaire d'autoriser le Maire à signer un bail de 3 ans Avec Monsieur Mabilille aux conditions financières convenues par délibération.

Délibération pour approbation du bail avec Monsieur MABILLE

Pour autorise Monsieur le Maire à signer ce bail à l'unanimité.

Convention poteaux d'incendie avec la SDEI :

Dans le cadre du nouveau contrat d'affermage passé avec le Syndicat des eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier, la SDEI propose aux communes membres, une prestation de service pour la vérification du bon fonctionnement des bornes incendie avec mesure de débit et pression.

3 formules nous sont proposées :

F1 : 23€/an/poteau pour la vérification annuelle des poteaux

F2 : 48€/an/poteau pour la vérification annuelle et les essais de débit – pression

F3 : 28€/an/poteau pour la vérification annuelle et un essai débit-pression sur une période de 5 ans

La formule 3 sera retenue : Forfait 5ans avec 5 vérifications sur cette durée soit une vérification par an et une vérification et des essais hydrauliques sur cette même période.

15 poteaux sur la commune.

Pour la signature de cette convention à l'unanimité.

Délibération pour un partenariat avec le centre de gestion relative à l'intervention sur les dossiers des caisses de retraite :

Le centre de gestion propose d'établir un avenant au contrat d'aide à l'établissement des dossiers des caisses de retraite en attendant les nouvelles conditions qui sont en discussion avec la CNRACL .

L'avenant prolonge le contrat actuel jusqu'au 1^{er} janvier 2011 dans les mêmes conditions.

Pour à l'unanimité.

Délibération pour virement de crédit :

Suite à la décision du Conseil Municipal du 25 février 2010 d'une remise gracieuse de 25€ sur le droit de place de Monsieur SCHURK s'élevant à 100 € récupération de cette somme sur la ligne 022 (dépenses imprévues).

Pour à l'unanimité.

Délibération pour la consultation globale de l'étude de la réhabilitation de l'école primaire :

Suite à la remarque de la Préfecture précisant que dans le cadre d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'un bâtiment, ne peuvent être dissociés les études et le suivi des travaux, la délibération du 26/04/2010 doit être retirée.

Monsieur le Maire propose donc de relancer la procédure avec une tranche ferme pour les études et une tranche conditionnelle pour le suivi des travaux.

La tranche conditionnelle sera affermie sous réserve de l'obtention du financement.

Pour à l'unanimité.

Adhésion à l'Association HESPUL :

Jean-Yves BOUCHUT adjoint en charge des bâtiments nous propose d'adhérer à l'association HESPUL qui aide les particuliers et les communes au montage de projets en vue d'économies d'énergie.

Montant de l'adhésion : 0.10centimes/habitant plafonné à 2000€ soit 107.80€ pour RONTALON.

Pour à l'unanimité.

Acquisition de terrain pour l'aménagement du carrefour de la Fondelys :

Afin de prévoir l'aménagement du carrefour entre la RD 75 et le Chemin de Fondelys, sur la base d'un projet établi par le Cabinet ATALS, Monsieur le Maire propose l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée AH 77 appartenant aux conjoints Monge.

Cette partie de parcelle de 105 m2 est proposée à 20 €/le m2

Pour l'acquisition de cette parcelle à l'unanimité.

Création de la commission PLU :

Cette commission travaillera sur le cahier des charges et suivra l'ensemble de la procédure et sera composée des membres de la commission urbanisme et de Pascale PIECHON.

Délibération pour autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure adaptée et à lancer les marchés pour la création de places de parking sur la route de Fondrieu :

En coordination avec les travaux de voirie 2010 prévus dans le cadre du programme voirie de la COPAMO (Route de Fondrieu), il est demandé d'autoriser Monsieur le Maire à lancer une consultation sous la forme d'une procédure adaptée pour la création de place de stationnement le long de cette même route et de l'autoriser à signer le marché et toutes pièces s'y référant.

Pour à l'unanimité.

Commissions :

Jean-Yves BOUCHUT, Bâtiments :

L'appartement de la Maison Bertrand est quasiment terminé. L'entreprise RUIILLAT a commencé les travaux sur la toiture de la maison paroissiale. Monsieur FAYOLLE a installé une prise pour le nouveau lave-vaisselle de la cantine.

Clément BALLY nous dit qu'il sera livré après demain et que l'ancien lave-vaisselle ira à la Maison des Alanqués.

Florent BROSSE, Voirie :

MGB a réalisé les amendes de police sur l'entrée du chemin des Garennes. Le point à temps a été réalisé sur toute la commune cet été.

Matthieu PIEGAY, Jeunesse :

Une commission jeunesse a eu lieu au mois de juillet avec la COPAMO.

Prochaine commission jeunesse à Rontalon le 21 septembre en présence en principe du nouveau coordinateur (il commence son travail sur la COPAMO demain).

Conseil Municipal d'enfant, Matthieu propose de prendre les choses en main, il aura besoin de 2 ou 3 élus, ce projet aura un petit coût.

Il serait bien de prendre une décision au prochain Conseil pour pouvoir mettre les choses en place rapidement.

Anthony CARRA, Fleurissement :

Jean-Paul THORAL et Emmanuel ont reçu le jury pour le village. Anthony CARRA et Franck MARDUEL sont allés à CHAUSSAN. Et Franck a aussi reçu le jury de Chaussan à Rontalon.

Franck MARDUEL nous fait part du fait qu'il y a de l'eau dans la source mais que le problème serait plutôt sous le pont vers chez Jean-Paul BONNIER. Il faudrait changer la vanne.

Questions diverses :

Le Conseil Général nous fait part de la fermeture de la ligne de ramassage scolaire 29-08 (en direction de SOUCIEU) en raison de sa faible fréquentation, à ce jour un seul élève.

Attribution d'une subvention des amendes de police 2010 par le Conseil Général de 6 143€ cette subvention permettra de poursuivre l'aménagement du chemin piétonnier de la route du paradis.

Présentation du rapport d'étude pour l'aménagement du centre Bourg par Monsieur le Maire : 2 projets suite à la commande, de nouvelles propositions d'idées par les membres de la commission seront à l'étude lors de la prochaine réunion fin septembre.